



Assemblée générale

Distr. limitée
22 mars 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente et unième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

**Chine, Cuba, Égypte*, Fédération de Russie, Pakistan* : amendement au projet
de résolution A/HRC/31/L.28**

31/... Protection des défenseurs des droits économiques, sociaux et culturels

Lire comme suit le vingt et unième alinéa du préambule :

Se déclarant vivement préoccupé par la gravité des risques auxquels sont exposés les individus, les groupes et les organes de la société qui œuvrent à la promotion et à la défense des droits de l'homme, notamment par les menaces, les agressions et les actes d'intimidation et de représailles à leur égard dans différentes parties du monde, et constatant avec une vive inquiétude les effets négatifs de cette situation sur la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, y compris les violations et exactions qui en découlent,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.16-04619 (F) 230316 230316



* 1 6 0 4 6 1 9 *

Merci de recycler

